

NOUVELLE SESSION NATIONALE

**MAJEURE POLITIQUE
DE DÉFENSE**

POLITIQUE DE DÉFENSE

UNE MAJEURE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOUVERAINETÉ ET D'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Des enjeux centraux pour la France et pour l'Europe

- Comment asseoir notre **souveraineté** et notre **autonomie stratégique** ?
- À quels **investissements** consentir pour la défense du pays et la paix en Europe ?
- Quels chemins tracer pour faire avancer le projet de **défense européenne** ?
- Quelles actions engager pour assurer la pérennité de la **cohésion nationale** ?
- Quelles propositions concrètes avancer pour préparer la France à relever **les grands défis du XXI^e siècle** :
 - défi géopolitique, défi numérique, défi climatique, défi migratoire ;
 - menaces terroristes, risque de retour à la guerre, anticipation et préparation du pays face à l'émergence de nouvelles menaces ;
 - enjeux de rayonnement et d'influence.

OBJECTIFS ET APPORT DE LA MAJEURE

Des objectifs accordés aux préoccupations actuelles des plus hauts responsables du secteur

- **Rassembler** et faire **travailler ensemble** sur les enjeux stratégiques de la politique de défense et de sécurité, des auditeurs issus de secteurs d'activité très variés ;
- Engager une réflexion partagée sur les enjeux **intersectoriels** et **internationaux** de la politique de défense et de sécurité ;
- **Décrypter les jeux d'acteurs** qui déterminent l'élaboration des politiques de défense ;
- S'interroger sur :
 - la capacité des États à percevoir et **identifier les menaces émergentes** ;
 - la manière optimale d'**adapter les outils militaires, diplomatiques, économiques** à ces nouvelles menaces ainsi qu'aux évolutions de la conflictualité ;
 - les **priorités budgétaires** de l'État.

- Élaborer des **propositions d'actions innovantes** visant à identifier les sujets clés de demain ;
- Inscrire la réflexion stratégique engagée par les auditeurs dans la perspective élargie d'une **nouvelle architecture européenne de sécurité**.

Apport de la majeure pour nos auditeurs

► Comprendre pour agir

Les auditeurs de cette majeure auront acquis :

- des **compétences utiles au parcours professionnel** de responsables de haut niveau ;
- une compréhension fine de la dimension **interministérielle** de la politique de défense, ainsi que des ressorts et rouages de la décision publique ;
- une **vision globale** des grands enjeux du moment ;
- une expertise managériale en matière d'**analyse prospective** et de réflexion stratégique.

► Se comprendre pour agir ensemble

Notre formation est aussi une **expérience collective** qui permet aux auditeurs de :

- partager leurs acquis d'expérience tout en s'ouvrant à l'altérité ;
- forger une communauté d'engagement agissant au service des intérêts stratégiques du pays et un réseau d'auditeurs agissant en faveur de la cohésion nationale.

MAJEURE "POLITIQUE DE DÉFENSE"

Période de formation septembre 2021 à juin 2022

Formation dispensée en 45 jours environ

Nombre d'auditeurs : 90

NOUS CONTACTER

Pour toutes questions relatives au contenu de la majeure
snpoldef@ihedn.fr

Pour toutes questions relatives au processus de recrutement :
01 44 42 47 06 – recrutement.auditeurs@ihedn.fr

CONTENU GÉNÉRAL DE LA MAJEURE

SOCLE COMMUN

- Séminaire de rentrée
- Module "Grands enjeux stratégiques"
- Mission "Bruxelles" + "Europe"
- Mission "Monde"
- Mission "Djibouti" ou "Émirats arabes unis"
- Forum stratégique

MODULES SPÉCIFIQUES

- **Module 1** : "Les relations politico-militaires"
- **Module 2** : "L'outil de défense"
- **Module 3** : "Les défis de la sécurité intérieure"
- **Module 4** : "Souveraineté économique"
- **Module 5** : "Les espaces communs"
- **Modules 6 et 7** : "Évolution des conflits"
- **Module 8** : "Alliances, partenariats et coopération internationale"

PUBLIC CONCERNÉ

Quatre-vingt-dix auditeurs, âgés de 35 à 55 ans (moyenne d'âge entre 45 et 47 ans), de nationalité française, à l'exception de quelques militaires étrangers :

- Officier des trois armées, de la Gendarmerie nationale, du Service de santé des armées et de la Direction générale de l'armement, qui sont parallèlement, pour la majorité, des auditeurs du Centre des hautes études militaires
- Hauts fonctionnaires civils
- Personnalités représentatives des différents secteurs d'activité économique
- Universitaires, élus, personnalités issues du monde associatif, du monde syndical et de la presse

**CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS**
28 février 2021

**PUBLICATION AU
JOURNAL OFFICIEL**
1-15 juillet 2021

**OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS**
23 novembre 2020

**ENTRETIEN
DE SÉLECTION**
mars-avril-mai 2021

**OUVERTURE DE LA
SESSION NATIONALE**
septembre 2021

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après analyse des dossiers d'inscription remplissant l'ensemble des conditions, et comprenant l'intégralité des pièces justificatives requises, des entretiens individuels avec un jury se dérouleront à compter du 1^{er} mars 2021.

TITRE OBTENU EN FIN DE SESSION

Titre d'auditeur obtenu en fin de session : le titre d'auditeur est conféré par décision du directeur de l'IHEDN aux participants ayant satisfait aux conditions d'assiduité.

DATES À RETENIR

Recueil des candidatures en ligne

- À compter du 23 novembre 2020

Clôture des candidatures

- 28 février 2021

Entretiens avec les jurys
de sélection

- du 1^{er} mars au 31 mai 2021

Publication au *Journal officiel* de
la liste des auditeurs de la session
nationale 2021-2022

- 1^{er}-15 juillet 2021

Période de formation

- de septembre 2021 à juin 2022

LIEUX DE FORMATION

Paris et missions d'étude en France
et à l'étranger



DEVENIR AUDITEUR

CONDITIONS REQUISES

- Avoir la nationalité française
- Avoir entre 35 et 55 ans
- Dépôt de candidature (date limite 28 février 2021)
- Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'IHEDN

Seuls les dossiers de candidature **complets** seront **acceptés** et **étudiés**

DROITS D'INSCRIPTION ET FINANCEMENT

- Secteur privé : **20 000 €**
- Secteur public : **6 000 €**
- Autres (représentant syndical, culturel ou associatif...) : **3 000 €**

Les droits d'inscription sont à verser entre l'admission, début juillet 2021, et la rentrée de septembre 2021.

Les formations de l'IHEDN sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise dans un contexte professionnel ;
- le sens du dialogue, l'ouverture d'esprit, le goût pour la réflexion collective et la volonté d'engagement ;
- un intérêt pour les questions de défense et de sécurité.